l'arrondissement qui s'engage pour la *sécurité*

ÉDITORIAL Un texte décalé, inadapté et voué à l'échec



CLAUDE GOASGUEN ANCIEN MINISTRE DÉPUTÉ-MAIRE DU 16º ARRONDISSEMENT

Tout ça pour ça! C'est la première réaction qui vient à l'esprit lorsqu'on découvre le « Contrat parisien de prévention et de sécurité 2015-2020 » qui devrait être présenté prochainement au Conseil de Paris. Un texte qui ne répond en rien à la situation actuelle. D'abord parce que sa conception et sa rédaction baignent dans l'angélisme et le politiquement correct. Par exemple, empêcher des bandes de SDF agressifs et alcoolisés de squatter des rues ou des espaces verts devient chez Mme Hidalgo : « réduire les conflits d'usage induits par certaines personnes en grande précarité sur l'espace public »...

Ensuite, parce que ce texte ne retient aucune des solutions qui permettraient de lui donner une véritable efficacité, dont certaines étaient soutenues par des élus de tous bords. Je pense à la création d'une police de quartier, capable de prendre en charge des missions de proximité ; au doublement du nombre de caméras de vidéo-

protection; à l'extension des missions du GPIS (la police des logements sociaux), qui ne couvre que la moitié des arrondissements. En bref, un « contrat » décalé et inadapté, et pour cela voué à l'échec.

Focus sur...

Tensions à Gros-Boulainvilliers

Nous le craignions et l'annoncions depuis longtemps: la situation s'est sensiblement détériorée ces dernières semaines au sein de l'îlot Gros-Boulainvilliers. Le retour sur place d'un jeune multidélinquant récidiviste, bien connu des locataires de ces logements sociaux, mais aussi de la police et de la justice, a marqué la reprise de divers trafics, actes de délinquance et incivilités dans les immeubles. D'autant plus que deux de ses complices ont pris la mauvaise habitude de parcourir les lieux accompagnés de molosses sans laisses ni muselières, au mépris de la législation sur les chiens dangereux.

Il suffit d'ajouter à cela la présence de plusieurs SDF alcoolisés et agressifs à la hauteur du 7, rue de Boulainvilliers (devant le Monop) pour comprendre la dégradation du climat dans ce secteur. Une dégradation qui a amené la police à renforcer sa présence et à multiplier les opérations de contrôle, et a même poussé Paris-Habitat, depuis début mars, à mettre en place des vigiles place Hayem, rue La Fontaine et rue de Boulainvilliers, Monop ayant fait de même dans son magasin.

Mais ces mesures n'auront forcément qu'un caractère provisoire, ne serait-ce qu'en raison de leur coût. Nous le réaffirmons : le retour au calme dans l'îlot Gros-Boulainvilliers passe par la présence quasi-permanente de forces de police dans la journée, par la venue dès que nécessaire des équipes du GPIS la nuit, et par l'expulsion pure et simple des familles dont les enfants multirécidivistes pourrissent la vie de tout un quartier.



Une dégradation hélas très prévisible. (DR)

Une délégation essentielle, limitée mais d'avenir



GÉRARD GACHETADJOINT AU MAIRE
CHARGÉ DE LA SÉCURITÉ

A la demande de mon collègue Yves Hervouët des Forges, adjoint au maire chargé des sports et de la jeunesse, je me suis rendu devant le séance plénière du Conseil de la Jeunesse de l'Arrondissement pour présenter la délégation à la sécurité et à la prévention de la délinquance que Claude Goasguen m'a fait l'honneur de me confier depuis juin 2010. J'ai utilisé trois qualificatifs pour la définir, en parlant d'une délégation essentielle, pour l'instant limitée et d'avenir.

Essentielle, car la sécurité figure systématiquement parmi les trois préoccupations principales des Parisiennes et des Parisiens ; pour l'instant limitée, puisque les élus parisiens, contrairement à tous leurs collègues de France, ne détiennent aucun pouvoir de police, confiés dans la capitale au seul Préfet de Police ; mais surtout

d'avenir, car j'ai la conviction que la création d'une police de quartier assumant des missions de proximité est d'ores et déjà une nécessité incontournable.

En bref... En bref... En bref...

Colis suspects. Dans la cadre de Vigipirate Attentat, deux colis suspects ont été repérés le 19 février vers 10h devant l'épicerie casher située au 125, rue de Longchamp, à proximité d'une école primaire, d'une crèche et d'une halte-garderie. La police a alors barré la rue avant de faire sauter les colis, les enfants présents dans la crèche et la halte-garderie ayant été confinés par le personnel pendant l'opération (l'école était vide en raison des vacances scolaires). Vers 10h15, tout était rentré dans l'ordre et le confinement a pris fin.

Trafic de drogue. A la suite des signalements et plaintes transmis par de nombreux riverains, les élus de l'arrondissement ont alerté le commissariat central sur des activités de trafic de stupéfiants se déroulant dans un immeuble du boulevard Murat. Le 25 février, des équipes accompagnées d'un chien spécialisé ont investi l'ensemble des halls et visité les caves. Lors de cette opération, un individu a été interpellé et placé en garde à vue pour trafic.

Plainte fondée. Gérard Gachet, adjoint au maire, avait fait suivre au commissariat central la plainte d'une habitante de la rue La Fontaine concernant l'occupation abusive des trottoirs par des deux-roues en stationnement. Pendant la seconde quinzaine de février, la police a ainsi verbalisé pas moins de dix-sept vélomoteurs ou motos en stationnement illicite, et a découvert au passage deux véhicules signalés volés par leurs propriétaires.

Squatteur au square. A la demande de plusieurs riverains, les élus de l'arrondissement ont saisi la police à propos de la présence, dans le square Anna de Noailles, d'un individu y ayant apparemment élu domicile sous une tente.

Drone de drame. On sait combien les survols (interdits) de la capitale par des drones agacent les forces de l'ordre et font craindre une utilisation malveillante de ces engins. Le 25 février, trois journalistes de la chaîne de télévision Al-Jazeera ont été interpellés au Bois de Boulogne en train de faire voler un de ces appareils.

Abribus occupé. Des usagers des lignes d'autobus 70 et 72 ont signalé aux élus du 16^e la situation qui règne depuis quelque temps à l'arrêt « Pont de Grenelle-rue Maurice Bourdet », où l'abribus est squatté par une personne sans domicile fixe qui s'y est littéralement installée à demeure. Sollicités par le cabinet du maire, le commissariat central et la direction de la propreté ont entrepris une action pour rendre cet équipement à sa destination première.

16, l'arrondissement qui s'engage pour la sécurité

Lettre d'information mensuelle éditée par la Mairie du 16e arrondissement Numéro 49 / mars 2015

Directeur de la publication : Claude GOASGUEN

Rédacteur en chef : Gérard GACHET Conception et réalisation : Damien BARON

Contact: 01 40 72 16 13

Pour recevoir cette lettre par Internet, inscrivez-vous sur http://mairie16.paris.fr